

Plan vélo

Une voie verte urbaine à Namur



VOIE VERTE URBAINE - LA PLANTE © SERVICE MOBILITÉ

Dans des villes qui font face à une congestion croissante, le vélo est assurément un moyen de déplacement d'avenir, écologique et pratique. Mieux, il s'agit d'une solution de mobilité qui peut apaiser et dépolluer les cœurs de ville en diminuant la dépendance à la voiture.

Mais il est inconcevable d'espérer une croissance importante du nombre de cyclistes dans une ville sans politique cyclable ambitieuse.

Partant de ce constat partagé avec les associations de cyclistes, la Ville de Namur a entrepris dès 2009 la mise en place d'un plan vélo ambitieux. 80 actions ont été listées afin de doper la pratique du vélo. Certaines d'entre elles sont à l'heure actuelle déjà réalisées, d'autres restent encore à se poursuivre dans les années à venir.

Les objectifs principaux du « Plan vélo » :

- plus d'infrastructures cyclables ;
- plus de facilités pour les cyclistes ;
- faire croître la communauté des cyclistes.

Actuellement, un grand nombre de projets de sécurisation ont vu le jour et ont permis d'apaiser de nombreux quartiers en autorisant la circulation et la cohabitation des cyclistes avec les modes motorisés.



UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT © SERVICE MOBILITÉ

D'autres nombreux projets sont en cours d'étude pour étendre le réseau cyclable vers les villages du « grand Namur », et finaliser le réseau urbain. Ils sont intégrés dans le second volet Wallonie cyclable 20-21. Les chantiers devront être réalisés d'ici à la fin 2024.

Enfin, pour compléter l'amélioration du réseau cyclable dans le centre urbain un chantier inédit et de grande ampleur a été entrepris : « La voie verte urbaine » ou le « Ravel urbain namurois ».

Cet aménagement en site propre continu (de + de 4 km) est réservé à la circulation non motorisée et destiné aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite (voire dans certains cas aux cavaliers).

Connu sous l'appellation « RAVeL » en Wallonie, le réseau est très développé, majoritairement dans une approche de loisir. En milieu urbain, ce type d'infrastructure est plus rare. Or, le potentiel d'usage en ville est très important.

Telle une véritable voie verte, la réalisation d'un nouveau RAVEL urbain permettra de relier le Ravel d'Hoegaarden au Ravel de Meuse. Il se connecte

aux branches RAVEL Est et Ouest (vers Charleroi et Huy) en contournant la « corbeille namuroise » et se prolongeant jusqu'à la Gare de Jambes puis au parc d'Amée.

ZOOM SUR LES DIFFÉRENTS TRONÇONS DE LA VOIE VERTE URBAINE

1. RUE MUZET / BOULEVARD MÉLOT

Aujourd'hui, le franchissement du chemin de fer refroidit les cyclistes potentiels. Le projet en réflexion porte sur l'aménagement d'une piste séparée de la circulation, qui longe le Pont d'Heuvy, l'Avenue des Combattants, et le Boulevard Mélot au profit d'un grand nombre d'étudiants résidants dans le quartier.



L'AVENUE DES COMBATANTS - AVANT © SKOPE



L'AVENUE DES COMBATANTS - APRÈS © SKOPE

2. GARE / BOULEVARD CAUCHY

Aux abords de la première gare wallonne, on retrouve piétons, vélos, taxis, bus, véhicules de livraisons, etc., chacun avec ses propres besoins, dans un espace relativement restreint.

La reconfiguration totale du quartier est entamée: du boulevard Mélot au Square Léopold, tout sera réaménagé, réhumanisé. Un chantier ambitieux qui intègre bien sûr la voie verte urbaine, pas seulement pour les vélos-navetteurs, mais également pour renforcer la liaison entre Bomel et le centre-ville.



LE BOULEVARD MÉLOT - AVANT © SKOPE



LE BOULEVARD MÉLOT - APRÈS © SKOPE

3. BOULEVARD CAUCHY / PONT DU LUXEMBOURG

Aujourd'hui, on retrouve quelques morceaux de voie verte le long du Boulevard Cauchy, au pied des bâtiments nouvellement construits. Pour assurer la continuité vers Jambes, **il est prévu de prolonger la passerelle du Pont du Luxembourg par un cheminement longeant les voies du chemin de fer en direction de la gare de Jambes.**



LE BOULEVARD CAUCHY - AVANT © SERVICE MOBILITÉ



LE BOULEVARD CAUCHY - APRÈS © SERVICE MOBILITÉ

4. VOIE VERTE URBAINE - JAMBES

Centre Adeps, Acina, Gare de Jambes, CPAS, etc. Une multitude de pôles à desservir, notamment par la Voie verte. Il reste du chemin à parcourir, pour assurer le franchissement de l'Avenue Prince de Liège, ou encore l'insertion du cheminement dans le projet de fermeture du passage à niveau de l'avenue Materne.



EN CONCLUSION

Face aux complexités de terrain ou aux réalités budgétaires des pouvoirs publics, il est important de souligner que **la politique namuroise en faveur du vélo n'a pu et ne peut être mise en place que grâce à la collaboration et au soutien de différents acteurs publics et privés** (la Wallonie et ses différentes administrations (SPW, SRWT), le groupe SNCB mais aussi le secteur associatif dont *Pro Velo* et *le Gracq*). **Grâce à ces partenariats, différents dossiers ont pu aboutir, d'autres sont bien lancés et aboutiront dans les prochains mois dont la réalisation du Ravel urbain namurois.** Les efforts de la Ville sont néanmoins amenés à se poursuivre tant en matière de sécurisation des itinéraires cyclables que de liens entre Namur et ses villages.

le nid

EXPLORER
CO-CONSTRUIRE
MONTRER



NAMUR
CAPITALE

POUR EN SAVOIR PLUS

Ville de Namur
Service Mobilité
Département des Voies publiques (DVP)

mobilite@ville.namur.be - +32 (0)81 24 87 70

POUR VISITER LE NID

Ville de Namur
Le NID
Esplanade de la Confluence 1
5000 Namur

le-nid@ville.namur.be - +32 (0)81 24 72 94

Ouvert du mercredi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00

Réservation obligatoire via le site du NID
www.le-nid.be - www.namur.be

Inscription également possible sur place ou par téléphone dans la limite des places disponibles.